

Édition spéciale. Automne 2019 LA NOUVELLE COMPÉTENCE

Ce que nos membres pensent de cette compétence

Édition spéciale. Automne 2019 LA NOUVELLE COMPÉTENCE	1
Ce que nos membres pensent de cette compétence	1
À tous les professeurs d'histoire des cégeps du Québec,	1
David Milot Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption	2
Paul Dauphinais Président de l'APHCQ Professeur d'histoire Collège Montmorency	3
Nicolas Fournier Professeur d'histoire Cégep de Saint-Jérôme	4
Marie Bolduc Département d'histoire Cégep de Sherbrooke	6
Laurence Messier Enseignante en histoire Collèges Champlain et Vanier	7
Ginette Cartier Professeure d'histoire Département d'histoire-géographie Collège Ahuntisc	13
Rémi Bourdeau, professeur d'histoire Au nom des professeurs et professeures du département de	
géographie-histoire-civilisations du cégep Garneau	
Patrice Charron, Professeur d'histoire au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	17

Édition spéciale. Automne 2019 LA NOUVELLE COMPÉTENCE

Ce que nos membres pensent de cette compétence

À tous les professeurs d'histoire des cégeps du Québec,

Cet automne, vous avez été sollicités par le ministère pour vous prononcer sur la nouvelle compétence.

En ce sens, au printemps l'APHCQ, lors de notre assemblée générale annuelle, les membres ont adopté la résolution à l'effet que l'APHCQ doit rester neutre dans ce débat et ne pas se prononcer sur la compétence. Les membres



Veuillez noter que les services de graphisme ne furent pas requis pour ce bulletin spécial...

ont aussi souhaité que l'APHCQ puisse favoriser le débat par rapport à cette question. Nous vous avons invités à vous exprimer sur ce nouveau cours *l'Amérique du Nord dans une perspective mondiale*.

Cette édition spéciale est un recueil de vos textes qui, nous le souhaitons bien, puisse refléter l'ensemble des opinions des professeurs. Nous vous rappelons l'intention de l'exécutif de rester neutre. Ceci étant dit, l'éditorial de notre président Paul Dauphinais est le fruit de sa pensée en tant que professeur d'abord et avant tout. Nous sommes conscients que cette compétence ne fait pas l'unanimité chez nos membres.

Bonne lecture!

Le comité de révision du bulletin de l'APHCQ :

Geneviève Tremblay Christian Arcand

David Milot

Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption

Parce qu'on est des « Américains du Nord, français; des Canadiens américains français d'Amérique du Nord »

Au moment où j'écris ces lignes, le Canada est en pleine campagne électorale fédérale et les Démocrates étasuniens sont au cœur de leurs interminables primaires. Tel un politicien en début de campagne, j'annonce que mon message sera positif. Je me limiterai donc aux deux principales raisons qui me poussent à appuyer la nouvelle compétence « Expliquer les fondements de l'histoire nord-américaine en relation avec le contexte mondial ». À mon sens, cette dernière est signifiante et stimulante. Ces motifs sont loin d'être les seuls, mais étant donné l'espace imparti, je vais laisser d'autres collègues compléter l'argumentation.

Une compétence signifiante et stimulante. Ces deux attributs se recoupent dans les faits. On peut penser que d'aborder un thème porteur de sens, qui permet entre autres d'apporter un éclairage historique à un enjeu de société, ou qui contribue à expliquer les fondements de notre société et son appartenance à un plus grand ensemble, risque d'être davantage stimulant qu'un sujet désincarné ou qui peut paraître abscons. Ce pourquoi, les exemples que je présenterai ont l'avantage d'être à la fois signifiants et stimulants.

De quoi pourrait traiter un cours d'histoire de l'Amérique du Nord? Ses habitants ont-ils une expérience commune? Voici quelques thèmes généraux qui pourraient être abordés pour atteindre la nouvelle compétence. Ce sont ceux qui, à mon avis, se démarquent et qui peuvent être étudiés dans une approche commune à l'ensemble du sous-continent. Pour les origines, les peuples autochtones demeurent incontournables et ils ne doivent bien sûr pas être éludés après l'arrivée des Européens. La colonisation et la décolonisation représentent des moments historiques marquants dont l'importance déborde le continent. Plus près de nous, le $20^{\rm e}$ siècle permet d'aborder nombre de thématiques fertiles : les mouvements étudiants des années 1960 (Sir George Williams, Berkeley, Mexico), les Jeux olympiques (1968, 1976, 1984), l'ALENA; sans oublier la culture (la peinture de Riopelle, Pollock ou Kahlo; le cinéma de Tarantino, Cuarón ou Dolan; la culture populaire : *lucha libre*, WWE ou lutte de sous-sols d'églises d'Hochelaga). Et je n'ai pas encore mentionné les grands événements de l'histoire mondiale récente qui ont également touché l'Amérique du Nord : guerres mondiales, crises économiques, Guerre froide.

Une compétence signifiante et stimulante permet en outre d'apporter un éclairage historique à des enjeux actuels auxquels nos élèves sont confrontés, que ce soit directement ou à travers les médias ou la fiction. Un cours sur l'Amérique du Nord permettrait de mieux appréhender ces problématiques contemporaines et pourrait susciter de fertiles discussions : les migrants, les travailleurs agricoles mexicains au Québec, le tourisme tout inclus à la Riviera Maya, le cartel de Sinaloa, l'ACEUM, le trumpisme, les revendications autochtones.

Alors pourquoi est-il pertinent, en plus d'être signifiant et stimulant, pour une cégépienne ou un cégépien québécois d'étudier l'histoire de l'Amérique du Nord? Parce qu'on est des « Américains du Nord, français; des Canadiens américains français d'Amérique du Nord ».

Paul Dauphinais

Président de l'APHCQ Professeur d'histoire Collège Montmorency

FAUT-IL DIRE ADIEU À L'APPROCHE RÉSEAU ET À DES PÉRIODES HISTORIQUES INCONTOURNABLES ?

Chers collègues,

Contre toute attente, et malgré les résultats de la journée d'étude de l'APHCQ de janvier 2018 et de notre sondage de l'hiver 2018, qui indiquaient tous les deux qu'une majorité de membres de l'APHCQ désirait le maintien de ce cours, les membres du sous-comité de rédaction de la nouvelle compétence en histoire ont proposé en lieu et place : « Expliquer des fondements de l'Histoire nord-américaine en relation avec le contexte mondial ». Cet énoncé de compétence n'est pas dénué d'intérêt, mais il manque de clarté et de balises. Comme formulé, il faut dire adieu à l'approche réseau, soit un cours d'histoire commun ayant des balises claires et reposant sur une historiographie bien établie ; 48 cours d'histoire disparates, dans 48 cégeps, verront le jour si cet énoncé de compétence est adopté tel quel.

Par ailleurs, notre Assemblée générale 2019 a adopté la résolution suivante à l'unanimité: «Que l'APHCQ demeure un lieu de discussion sain et constructif et ne prenne pas position». Soit. Comme président de l'exécutif de notre association, je respecterai cette résolution de notre assemblée générale et je veillerai à son application. C'est pourquoi l'exécutif de l'APHCQ vous a invité dans un récent courriel, daté du 30 septembre, à nous faire part de votre point de vue sur ce sujet pour le publier dans le Bulletin de l'automne 2019, afin d'alimenter notre réflexion. Le

problème avec ce calendrier et ce moyen est que lorsque vous lirez ce Bulletin, la période de consultation sera presque terminée...

Pour des raisons d'efficacité, je vous fais parvenir cet éditorial aujourd'hui, jeudi 10 octobre 2019, par voie de courriel, afin de vous inviter à profiter des derniers jours de la consultation pour redoubler d'ardeur et amender cet énoncé de compétence, voire en proposer un autre, qui n'escamote pas des périodes historiques incontournables. Il faut réagir, car il semble bien qu'il n'y ait pas en ce moment une réelle convergence en faveur de cette nouvelle compétence. Je nous rappelle que la consultation générale du réseau collégial, qui se tient à l'intérieur de chacune de nos institutions, se termine le 3 novembre 2019.

Nicolas FournierProfesseur d'histoire
Cégep de Saint-Jérôme

Histoire de la civilisation occidentale : un cours utile malgré ses imperfections

Comme toute proposition de réforme, le projet visant à remplacer l'actuel cours d'introduction à la discipline historique au niveau collégial par un cours axé principalement sur l'étude de l'histoire de l'Amérique du Nord a suscité bon nombre de discussions et de débats tant sur le plan local entre professeurs d'histoire d'un même établissement qu'au niveau national. Je reconnais d'emblée que ce qui a été préparé par les collègues qui se sont attelés à la tâche aussi colossale que périlleuse de redéfinir une nouvelle compétence est à la fois pertinent et réfléchi. Un cours sur l'histoire de l'Amérique du Nord représente une multitude de possibilités pour les pédagogues que nous sommes et l'étude de notre passé continental me semble approprié dans le cheminement académique de nos étudiants. Cependant, je demeure convaincu que si nous sacrifions le cours obligatoire sur l'histoire générale de l'Occident, nous nous priverions d'un cours qui en dépit de ses faiblesses – peu d'approfondissement de la matière, risque d'éparpillement, passé lointain peu significatif pour certains étudiants, etc. – comportent plusieurs avantages.

Un argument souvent mis de l'avant pour critiquer l'actuelle version de notre cours obligatoire est la possible répétition avec la matière vue par nos étudiants au niveau secondaire. Je considère au contraire que tout ce qui touche de près ou loin à l'étude de l'histoire nationale pourrait sembler beaucoup plus redondant — à tort ou à raison — à nos étudiants. Je n'ai pas souvenir d'un étudiant qui m'ait déjà fait remarquer que mes explications sur l'ecclésia athénienne, la guerre des Gaules, la féodalité, l'avènement de l'art de la Renaissance ou encore l'invention de l'imprimerie n'étaient qu'une répétition de ses apprentissages tirés du secondaire.

Je trouve qu'au contraire, l'un des défis du cours obligatoire actuel est d'être en mesure de rattacher une foule de nouvelles connaissances à des éléments déjà acquis par les étudiants. Ceux-ci doivent à l'inverse intégrer une masse somme toute imposante de nouvelles informations. D'ailleurs, les étudiants, par le biais de la FEQ (Fédération des étudiants du Québec), ont fait savoir qu'ils préféraient une baise temporelle plutôt que spatiale.

Un cours très général sur l'Occident permet également d'offrir une mise à niveau intéressante pour des cohortes dont les étudiants n'ont clairement pas tous les mêmes acquis et qui proviennent de milieux scolaires secondaires parfois bien différents. Certains ont un intérêt vif et une large connaissance de l'histoire, d'autres non. Le cours sur l'histoire de la civilisation occidentale permet d'offrir à tous nos étudiants une excellente base de connaissances générales sur notre passé. Bien entendu, le temps alloué à l'étude de l'objet est nettement insuffisant mais un étudiant qui aura suivi notre cours connaîtra les principaux évènements et personnages historiques de notre passé. Et non, ce passé n'est pas que nord-américain.

Un cours général sur le passé occidental permet en outre de faire des liens et des rapprochements avec l'ensemble des autres disciplines de notre programme. L'un des avantages du cours sur la civilisation occidentale est que les professeurs peuvent se permettre d'aborder à peu près n'importe quel sujet. Il est donc aisé de faire des liens avec un cours de politique tout en parlant de la démocratie athénienne, d'appliquer des concepts vus en sociologie lors d'une étude de la société viking ou encore de faire des rapprochements entre les impacts des changements climatiques aperçus en géographie et les possibles catastrophes naturelles qui ont mené à la fin de la civilisation thalassocratique minoenne. Dans le cadre d'un programme multidisciplinaire, la possibilité pour les professeurs d'intégrer des éléments vus dans d'autres cours que le leur est un atout précieux. Le côté universel de notre actuel cours d'introduction rend la chose particulièrement accessible.

Mon irritation la plus vive par rapport au rejet proposé du cours sur la civilisation occidentale est le risque en tant que société de méconnaître, voire même d'oublier pour beaucoup, de grands pans de notre histoire lointaine. La formation historique de nos étudiants au niveau secondaire est toute relative. Les cours d'histoire sont en fait des périodes de temps consacrées à diverses disciplines. L'étude de l'Antiquité et du Moyen Âge entre autres est donc limitée. Les étudiants qui arrivent au collégial n'ont que peu d'acquis sur les évènements et personnages historiques qui ne sont pas québécois ou qui ne touchent pas à l'histoire du siècle dernier. Les cégepiens qui suivent des cours d'histoire ne forment qu'une minorité de la population étudiante puisqu'en dehors de Sciences humaines, très peu de programmes au niveau collégial offre des cours de la discipline historique. De plus, beaucoup de nos étudiants n'ont pas la chance d'avoir plus d'un cours d'histoire car plusieurs profils en Sciences humaines font une place limitée à notre discipline préférée. En définitive, pour un grand nombre d'étudiants, le futur cours obligatoire d'histoire sera leur seul et unique de tout leur parcours collégial. Si dans ce cours, nous n'enseignons plus certaines époques et certains évènements qui sont incontournables, beaucoup d'étudiants devront s'inscrire à un programme universitaire en histoire pour enfin recevoir un enseignement sur l'étude du passé lointain. Déjà que l'étude de

l'Antiquité et du Moyen Âge est limitée dans le réseau scolaire québécois, nous nous préparons à restreindre davantage la possibilité pour des étudiants d'approfondir leur savoir sur ces sujets.

Finalement, je déplore que, quelle que soit la formule qui sera finalement retenue pour constituer notre nouvelle compétence, les étudiants aient aussi peu été consultés. Cette négligence de l'opinion étudiante touche aussi bien la révision de notre cours obligatoire d'histoire que la révision générale du programme de Sciences humaines. Des années ont été consacrées à la mise sur pied de propositions concrètes. Des rapports ont été réalisés. Des consultations ont été tenues. Malheureusement, peu de ces réflexions se sont intéressées à ce que les étudiants souhaitaient comme changements. Étant donné que notre programme connait une baisse de popularité à la grandeur du réseau collégial, il m'aurait semblé judicieux de demander l'avis de ceux pour qui nous préparons nos cours. Je doute sérieusement qu'un cours de 15 semaines sur l'histoire générale de l'Occident soit le désir le plus ardent de tous nos étudiants mais je ne suis pas convaincu qu'un cours sur l'histoire nord-américaine susciterait davantage les passions. Je me rallierais aisément à un projet qui m'assurerait d'un intérêt et d'une motivation indéniables de la part de mes futurs étudiants.

Marie Bolduc

Département d'histoire Cégep de Sherbrooke

Voici les commentaires du département d'histoire du cégep de Sherbrooke sur la compétence en histoire. Ils vont figurer dans le cahier de consultation envoyé au ministère par notre collège très bientôt.

Le département d'histoire se prononce contre la compétence proposée pour les raisons suivantes:

- Nous jugeons qu'il y a redondances avec les contenus des niveaux primaires et secondaires. L'enseignement collégial sert à ouvrir des horizons nouveaux et la compétence réduit notre champ d'investigation.
- La discipline histoire devrait sortir du cadre contemporain et nord-américain pour s'installer dans un cadre chronologique plus large et ainsi soutenir les contenus contemporains abordés par les autres disciplines.

D'ailleurs, les compétences d'initiation en sociologie, histoire et en sciences politiques sont très proches dans les contenus. En demandant à ces disciplines de travailler la Période contemporaine et le Québec d'aujourd'hui, il y aura des redites.

Mais encore, l'intégration des notions de synthèse sur la Période contemporaine et le Québec d'aujourd'hui dans les cours d'initiation de ces 3 disciplines obligera les enseignants à rester en surface, ce qui a déjà été fait au secondaire.

- Aussi, nous considérons que les balises spatio-temporelles proposées vont à l'encontre du mandat de la discipline, une compréhension du fait humain sur la longue durée.
- La compétence proposée n'est pas l'ancienne compétences révisée mais bien une nouvelle compétence. On ne répond pas aux problèmes du cours "Histoire de la civilisation occidentale", on propose totalement autre chose.
- Les caractéristiques de l'Occident ne sont pas nord-américaines. Elles sont issues de l'Europe, d'un passé médiéval et antique, absents du devis. La compétence proposée rejette la culture classique, les héritages gréco-romain et médiéval, ce sur quoi s'est construit le savoir occidental.

Voilà le fruit de nos réflexions en peu de mots.

Laurence Messier

Enseignante en histoire Collèges Champlain et Vanier

Pour une compétence en histoire moins prescriptive

J'aimerais vous présenter mon plaidoyer pour une compétence en histoire moins prescriptive.

Je commence par me présenter, pour ceux qui ne me connaissent pas. Je m'appelle Laurence Messier et je suis dans le milieu de l'enseignement depuis maintenant un peu plus de 8 ans (brièvement au secondaire et depuis 7 ans au collégial, en histoire). J'enseigne présentement aux collèges Champlain Saint-Lambert et Vanier. Bien que je ne possède en aucun cas la vaste expérience et expertise des membres du comité ayant rédigé la nouvelle compétence, je me permets de prendre la parole dans le débat entourant cette dernière, car l'avenir du cours d'histoire obligatoire est particulièrement important pour quelqu'un qui, comme moi, passera les 35 prochaines années de sa vie à l'enseigner!

Tout d'abord, je suis en accord avec le comité ayant rédigé la compétence sur bien des points, notamment par rapport à l'objectif trop vaste du cours de civilisation occidentale et des conséquences qui en découlent (manque d'approfondissement, course contre la montre, superficialité des contenus et des compétences enseignés, redondance avec le programme vu en deuxième secondaire, etc.).

Il me semble donc bien évident qu'il faille resserrer le cadre spatio-temporel du cours obligatoire afin de palier à ces problèmes. Là où je diverge, c'est dans la solution proposée, soit d'imposer l'enseignement des fondements de l'histoire nord-américaine. Pour moi, c'est loin d'être la seule (ou la meilleure) solution.

Mon texte est divisé en deux sections : mes arguments contre la compétence telle que proposée et mes arguments pour une compétence moins prescriptive en matière de contenus enseignés.

Arguments contre la compétence telle que proposée

- 1) On nous dit qu'il faut prendre en compte la réalité et les intérêts actuels des cohortes auxquelles on enseigne. Certes. Il me semble toutefois que c'est de sursimplifier nos étudiants que de croire qu'ils vont tous se sentir davantage interpellés et intéressés par l'histoire nord-américaine qu'ils ne l'étaient par l'histoire occidentale.
- 2) Il me semble que la compétence telle que proposée manque de cohérence par rapport à celles proposées pour les autres disciplines de sciences humaines, car elle me semble beaucoup plus prescriptive des contenus devant être enseignés.

Je vous invite à comparer les compétences d'économie, psychologie et histoire.

- Expliquer des bases économiques de la gestion des ressources en société.
- Expliquer des déterminants psychologiques du comportement humain et des processus mentaux
- -Expliquer des fondements de l'histoire nord-américaine en relation avec le contexte mondial.
- a) Alors qu'en économie et en psychologie (et dans toutes les autres disciplines, par ailleurs), les compétences se contentent, grosso modo, de définir la discipline étudiée en laissant libre cours aux enseignants de choisir quels contenus sont les plus à même de mener à l'acquisition de ces compétences, en histoire on nous impose un cadre spatio-temporel. J'avoue ne pas comprendre pourquoi.

- b) Alors que, pour les autres disciplines de sciences humaines, il est jugé suffisant d'inclure l'obligation de «met[tre] en relief des réalités québécoises reliées à un ou des objets d'études de la discipline ou l'apport du Québec dans le développement et le rayonnement de la discipline» uniquement à la fin de la présentation de la compétence, dans la section «Activités d'apprentissage», pour histoire, cette obligation s'immisce jusque dans le libellé de la compétence elle-même. À nouveau, j'avoue ne pas comprendre pourquoi.
- 3) Ma plus grande inquiétude par rapport à une compétence qui imposerait l'enseignements de fondements de l'histoire nord-américaine vient rejoindre une problématique soulevée par M. Régimbald au point 1 de son texte : la répétition des contenus par rapport au programme du secondaire.
 - a) L'un des commentaires négatifs les plus fréquents que j'entends de la part de mes étudiants est qu'ils n'en peuvent plus d'entendre parler de l'histoire du Québec et du Canada. Les programmes pré-collégiaux leur ressassent les mêmes faits pendant 11 ans : nos étudiants en ont ras-le-bol! La compétence telle que proposée nous mènerait, à mon avis, à non seulement répéter plusieurs contenus vus au secondaire, mais également au primaire!
 - b) La réplique évidente à cette inquiétude est, bien sûr, que l'histoire nord-américaine n'équivaut pas nécessairement à l'histoire du Québec et du Canada. Certes. Néanmoins, je ne vois pas comment on pourrait contourner, en toute logique, l'énorme masse de savoirs ressassés encore et encore par les enseignants du primaire et du secondaire lors de notre propre enseignement de l'histoire du continent nord-américain. Une forte proportion de répétition me semble inévitable afin d'offrir un enseignement un tant soit peu logique. Or, si l'un de nos objectifs principaux est d'offrir un nouveau cours qui plaira aux étudiants, je pense que nous faisons définitivement fausse route en allant dans cette direction.
 - c) Bref, à mon humble avis, peu importe la réalité du cours d'histoire de l'Amérique du Nord (grande flexibilité au niveau du choix des contenus, etc.), la simple mention de celui-ci comme faisant partie du programme de sciences humaines aura un effet dissuasif lors de la sélection d'un programme d'études collégiales par les élèves des secondaires 4 et 5. Si cela s'avère exact, les conséquences de la mise en place d'un tel cours pourrait se faire ressentir jusque dans la popularité du programme de sciences humaines et, donc, dans le nombre d'inscriptions étudiants à celui-ci et, donc, dans la tâche enseignante.

Pistes de solution pour une compétence moins prescriptive

Heureusement, je n'ai pas que des critiques à émettre. Je pense aussi avoir quelques pistes de solutions. S'il n'en tenait que de moi, la nouvelle compétence se libellerait ainsi (à travailler):

"Expliquer l'importance d'une ou plusieurs périodes ou thématiques historiques dans la construction de la société actuelle".

Voici pourquoi:

1) Revenons un instant à nos étudiants et à ce que l'on croit connaître d'eux et de leurs intérêts. S'il y a bien une chose que je pense comprendre des milléniaux c'est que, plus que tout, ils aiment avoir la possibilité de choisir et de personnaliser leurs vies personnelle, scolaire et professionnelle afin de les rendre conformes à leurs intérêts. Le désir d'unicité est grand chez cette génération. Leur imposer un seul cours obligatoire pour tous me semble aller complètement à l'encontre de cette réalité.

2)

- a) L'idée d'une seule compétence obligatoire, mais qui puisse être enseignée à travers une variété de cours d'histoire n'est pas aussi étrange qu'elle puisse paraître. L'inspiration de cette idée me vient des cours de littérature anglaise et de 'humanities' offerts dans les cégeps anglophones. En effet, alors que, dans les cégeps francophones, on se cantonne à donner les même 4 cours de français à tous les étudiants, dans les cégeps anglophones, on se concentre plutôt sur l'enseignement des compétences, et pas sur le contenant dans lequel elles sont enseignées. Ce principe existe également dans les cégeps francophones lors du choix des cours d'éducation physique : une même compétence peut être acquise par l'étudiant qui s'inscrit au cours de soccer, de football, de baseball, etc.
- b) Le résultat est que les étudiants peuvent choisir, selon leurs intérêts personnels, parmi une grande variété de cours qui remplissent tous, au final, les mêmes compétences obligatoires. Les effets de cette pratique sont, selon moi :
 - i. D'accroître l'intérêt étudiant envers les disciplines leur offrant la possibilité de choisir leurs cours et d'ainsi personnaliser leur formation.
 - ii. D'accroître l'intérêt étudiant envers des cours qui correspondent non seulement à leurs préférences, mais aussi à celles des profs qui les proposent, car ceux-ci sont libres d'offrir des cours correspondant à leurs intérêts et à leur expertise. Selon moi, ceci mène forcément à l'amélioration de la qualité des cours offerts et de la satisfaction étudiante et professorale envers ceux-ci (un

enseignant passionné par ce qu'il enseigne et spécialiste de sa matière donnera un cours passionnant et riche).

3) Concrètement

- a) L'adoption d'une compétence plus ouverte impliquerait que les profs d'histoire de chaque cégep seraient contraints d'offrir, au minimum, un cours menant à l'acquisition de ladite compétence. Cela dit, rien n'empêcherait un cégep de choisir d'offrir 2, 4, 6, 8 cours d'histoire différents, en autant que ceux-ci suivent le plan cadre associé à la compétence. C'est donc une solution applicable à la fois dans les petits et les grands cégeps, car elle ne contraint en rien les profs à offrir une grande variété de cours : elle ne fait que leur en offrir la possibilité. De plus, rien ne force un nouvel enseignant à ''préparer'' une multitude de cours obligatoires différents : un seul suffit, en autant qu'il mène à l'acquisition de la compétence.
- b) En sciences humaines, cela pourrait mener à une plus grande satisfaction des étudiants, à un phénomène de bouche-à-oreille positif au sujet du programme, à une plus grande popularité du programme, à une tâche enseignante accrue, etc.
- c) Penchons-nous un instant sur l'énoncé de compétence et les éléments de la compétence proposés par le comité afin de démonter qu'ils s'adaptent facilement à différents cadres spatio-temporels et thématiques historiques :

Énoncé de la compétence

"Expliquer les fondements de l'histoire nord-américaine en relation avec le contexte mondial"

→ ``Expliquer l'importance d'une ou plusieurs périodes ou thématiques historiques dans la construction de la société actuelle``.

Éléments de la compétence

"Déterminer ce qui caractérise la construction du savoir historique"
 Aucun changement requis

- 2. "Examiner des éléments fondamentaux de l'histoire nord-américaine et leur contexte mondial"
 - → ``Examiner des éléments fondamentaux de l'histoire d'une ou plusieurs périodes ou thématiques historiques et leur contexte mondial``
- 3. ``Formuler une explication historique``

Aucun changement requis.

- 4. ``Analyser un fondement de l'histoire nord-américaine dans une perspective mondiale``
 - → ``Analyser une période ou thématique historique dans une perspective mondiale.``
- d) Prenons mon cas en exemple afin d'appuyer mon point. Je me spécialise en histoire de la femme. Je me verrais très bien ``Déterminer ce qui caractérise la construction du savoir historique`` (Qui écrit l'histoire? Qui tend à y être glorifié? Qui tend à en être effacé? Quel impact cela a-t-il sur l'histoire de la femme?); `` Formuler une explication historique`` (pourquoi l'apport des femmes à l'histoire est-il si peu mis de l'avant dans la formation obligatoire?), etc. Allez me dire que ça ne rejoint-pas les préoccupations actuelles de notre société! On peut faire le même exercice avec beaucoup d'autres cadres spatio-temporels et thématiques historiques: l'essentiel est que, peu importe le cours choisi, l'accent soit mis sur les contributions de l'histoire à notre société actuelle.

En conclusion, j'espère avoir ouvert la porte à une réflexion par rapport aux alternatives viables à la compétence d'histoire obligatoire proposée par le comité.

J'aimerais terminer en vous appelant à faire entendre votre voix.

- a) Sachez également que, contrairement à ce que semblent croire plusieurs profs, tout n'est pas déjà joué; loin de là. Le processus de consultation au sujet de la révision du programme est en cours : c'est maintenant qu'il faut s'exprimer si l'on désire améliorer la compétence en histoire.
- b) On peut également constater que lorsque les profs se mobilisent, ils peuvent forcer le ministère à retourner à la table de travail : il suffit de voir le résultat des consultations au sujet de la révision du programme de Science Nature pour le constater.
- c) Rappelez-vous que vous passerez probablement le reste de votre carrière à enseigner la nouvelle compétence: l'effort nécessaire à l'obtention d'une compétence que vous

trouverez ''très satisfaisante'' (et non seulement ''acceptable'' ou ''tolérable'') en vaut la peine!

Sur ce, bonne réflexion!

Ginette Cartier

Professeure d'histoire Département d'histoire-géographie Collège Ahuntisc

Commentaire sur la nouvelle compétence d'histoire

Du passé faisons table rase! Je n'aurais jamais cru que la formule me soit assénée par des historiens! Mais sans le dire ouvertement bien sûr, doucement, de bien aimable façon d'ailleurs, presque charitablement (nous sommes des gens civilisés après tout) ... Je m'en voulais presque d'afficher une attitude de rabat-joie devant les propos si enthousiastes de certains collègues (fort respectables au demeurant) ... En effet, comment ne pas me réjouir d'une perte d'expertise patiemment bâtie au fil des décennies ?

Les migrants de par le monde forcent les frontières des pays occidentaux pour tenter de se donner, même difficilement, une vie plus digne et libre. Pourquoi l'Occident et pas ailleurs ?

Au même moment, les systèmes scolaires occidentaux boudent les études classiques. Nous emboitons le pas, fauchant, joyeux ou résignés, nos racines civilisatrices.

Comprenez-moi bien : j'aime le Québec et son histoire, que j'enseigne avec bonheur, dans une perspective nord-américaine! Mais, au fil du temps, j'ai nourri ma réflexion sur l'objet Québec en l'enrichissant de son appartenance à la civilisation occidentale. Ses enseignements m'ont transformée, comme prof et comme personne.

La civilisation occidentale? Vaste champ d'investigation, riche de matières et d'enseignements. Mais voilà : trop vaste, trop riche. Trop? Trop. Laissons désormais la plus grande part de ce champ retourner en friche. Contentons-nous du pré carré nord-américain. Gardons-en une part pour le potager québécois. Ça suffira.

Avant de l'oublier, rappelons-nous que nos racines gréco-romaines, chrétiennes et médiévales ont fleuri, pour le pire et le meilleur, dans le terroir nord-américain. Dans l'eau quelques jours, même les plus belles fleurs coupées finissent par se faner.

À se couper ainsi de nos racines, que récolterons-nous?

Rémi Bourdeau, professeur d'histoire

Au nom des professeurs et professeures du département de géographie-histoire-civilisations du cégep Garneau.

L'IMPORTANCE D'UN COURS DE CULTURE GÉNÉRALE Pour le maintien du cours d'initiation à l'histoire de la civilisation occidentale

L'enjeu est majeur. Nous sommes en train de déterminer la culture élémentaire que devrait recevoir les futurs étudiants du programme de Sciences humaines et ce, pour de nombreuses années. Hormis les étudiants inscrits dans un profil dont le cheminement exige un 2^e cours histoire, l'étudiant moyen n'aura suivi qu'un seul cours, celui d'initiation, dans son cursus¹. Il est donc important de réfléchir au contenu qui sera abordé dans ce cours obligatoire. Un sous-groupe de travail en histoire a non seulement décidé qu'il n'était plus nécessaire d'initier les étudiants aux héritages des sociétés anciennes, aux caractéristiques de la civilisation médiévale (autant occidentale que musulmane²) mais a aussi décidé d'aborder les enjeux des Temps modernes et de l'Époque contemporaine du point de vue de l'Amérique du Nord³! Des partisans de la compétence CCI-01 ont même pris la décision de laisser aux professeurs de philosophie le rôle d'initier les jeunes collégiens au contexte historique de l'Antiquité! Nous ne se sommes pas d'accord avec cette position.

¹ N'oublions pas que dans la réalité actuelle de la fragmentation des cours au choix, le nombre d'étudiants inscrits dans un cours d'histoire de niveau approfondissement ou d'application, baisse constamment depuis l'implantation de l'approche par compétences.

² Le sous-comité fait le choix, par exemple, d'évacuer la naissance de l'Islam et les impacts des Croisades sur le monde arabe!

³ Comment peut-on prétendre bien saisir, par exemple, les motifs derrières les décisions des forces de l'Entente ou de celles de la Triplice en août 1914 en abordant la Grande Guerre du point de vue de l'Amérique ? Au contraire, dans le cours d'histoire de la civilisation occidentale, notre cadre géographique est l'Europe et le Proche –Orient. Nous pouvons donc mieux résumer les causes lointaines et immédiates.

Étudier la différence plutôt que les ressemblances

Être en défaveur de la compétence proposée ne signifie être en faveur du statu quo! Le cours d'initiation à l'histoire de la civilisation occidentale représente, avouons-le, un défi pédagogique. Mais depuis plusieurs années, à Garneau, les professeurs et professeures ont trouvé, chacun et chacune à leur façon, une zone de confort. Nous avons expérimenté, innové et développé des activités stimulantes avec nos étudiants. Quelle chance avons-nous de pouvoir aborder la démocratie athénienne, la féodalité, la Renaissance carolingienne et celle des Temps modernes, les révolutions du XVIII^{e,} et plus encore! Les enseignants au cégep sont des généralistes. Bien sûr, nous sommes d'accord avec plusieurs d'entre vous, enseigner ce cours dans un bloc de 60h serait la situation idéale. Cette solution serait envisageable si on pouvait utiliser des heures réservées à des compétences méthodologiques. Nous aurions aimé que le sous-comité travaille sur ce scénario.

Ce sous-comité a décidé, au contraire, de changer l'objet d'étude. Il prétend que pour intéresser nos étudiants, il faut faire référence à leur monde, il faut les « plonger dans leur américanité ». Nous ne sommes pas d'accord. Nous préférons les plonger dans la différence. Joseph Facal, un diplômé de Garneau, a récemment bien résumé notre position : « on se trompe en pensant que le jeune, quand il entre à l'école, doit retrouver un monde familier. Il faut au contraire qu'il ait le sentiment de rompre avec son quotidien et d'entrer dans une contrée excitante et mystérieuse. Il ne faut pas abaisser le système à son niveau. Il faut que le système le tire vers le haut.»⁴. Le médiéviste Didier Méhu observe dans nos sociétés actuelles «une incapacité dramatique à penser l'altérité – c'est-à-dire ce qui est autre »⁵. Par exemple, initier des jeunes collégiens au Moyen Âge, c'est une façon de leur faire réaliser que pour comprendre ce monde fascinant, il faut mettre de côté nos références culturelles modernes. Pour nous, c'est le cours d'histoire de la civilisation occidentale qui va contribuer le mieux à développer cette curiosité envers ce qui est différent de nous, envers les « autres » civilisations et les « autres » époques. Par conséquent, c'est ce cours qui contribue, le mieux, à la réalisation de notre projet éducatif : soit l'acquisition d'une solide culture générale, « la capacité à s'engager de façon responsable dans sa société ainsi qu'à une ouverture au monde et à la diversité des cultures »⁶.

_

⁴ Joseph FACAL « Cégeps : pour la philo et le français », Le journal de Montréal/Québec, 22 août 2019, en ligne https://www.journaldequebec.com/2019/08/22/cegeps-pour-la-philo-et-le-francais?fbclid=IwAR3lUR5lxVCpGqvwL8OYDNu8plYQBbpBxN_3VU_cdfhPfFx9Ut2sFsGfsZc (page consultée le 8 octobre 2019)

⁵ Didier MÉHU, professeur à l'Université Laval, « le Moyen Âge, pourquoi faire ? »' communication, Colloque des Sciences humaines, Cégep Garneau, 24 avril 2019. L'auteur a accepté d'être cité.

⁶ CÉGEP GARNEAU, site du cégep Garneau, Le *projet éducatif*, https://www.cegepgarneau.ca/cegep/documents-institutionnels#projet-%C3%A9ducatif (page consultée le 9 octobre 2019)

La légitimité du sous-comité

Dans la cadre du travail d'actualisation du programme, le ministère avait demandé aux souscomités de travailler en petits groupes avant de rendre public leurs propositions, soit. Le rapport mentionne qu'il y aura des « ajustements du document par le groupe de rédaction, au regard des résultats de la consultation », soit. Mais devant l'importance des enjeux, la décision de travailler en vase clos sans tenir compte des positions exprimées par de nombreux membres de notre Association est déplorable. Le sondage réalisé auprès de 84 professeurs en 2017 et une journée d'études en janvier 2018 ont envoyé un message clair en faveur du maintien du cours d'histoire de la civilisation occidentale. La décision du sous-comité de faire fi des avis exprimés par des professeurs du réseau soulève des doutes légitimes sur la transparence du processus. Cela ne fait que renforcer l'idée que certains professeurs souhaitent imposer à l'ensemble des professeurs d'histoire et des étudiants du réseau leurs champs d'intérêt personnel et aussi, leurs désintérêts envers la compétence 22L. Est-ce que le sous-comité a évalué les retombées de leur proposition sur la pratique d'enseignement de professeurs qui sont motivés par l'étude de l'Occident ? Est-ce que le sous-comité réalise que le fait de changer l'objet d'étude pour celui de l'Amérique du Nord aurait aussi de conséquences majeures au niveau local ? Les cours de deuxième niveau sur le Québec et les États-Unis à Garneau vont disparaître. C'est toute l'offre de cours qu'il faudra modifier! Ce sont des discussions tendues dans notre comité de programme qui nous attendraient si nous devions modifier les grilles de cheminement. C'est toute la logique pédagogique (chronologique et thématique) de notre profil Civilisations et histoire, qui tomberait à l'eau! Nous ne voulons pas nous faire imposer par un souscomité externe des choix locaux qui nous appartiennent.

Les motifs discutables associés à la compétence sur l'histoire nord-américaine

Les partisans de la compétence CCI-01 énoncent une série de critères pour justifier leur choix : « Un objectif et standard qui répond aux besoins de formation des étudiants ; qui s'harmonise avec les autres objectifs et standards du nouveau programme de sciences humaines dans les cégeps; qui permette le développement de compétences d'analyse de haut niveau; etc... ». Tous ces critères se défendent mais le problème est que, ceux-ci, ne permettent pas de discriminer le cours proposé. En effet, nous pouvons tous démontrer que le cours de civilisation occidentale répond tout aussi bien à ces critères. Alors la question est ailleurs. Parmi ces deux cours, quel cours peut jouer le mieux son rôle de cours d'initiation ? Pour nous, sans aucune hésitation, c'est le cours actuel d'histoire de la civilisation occidentale. Ce cours est un tremplin vers des cours plus resserrés tant au niveau de l'espace géographique (États-Unis et Québec) qu'au niveau temporel (le XXe siècle mais non centré sur l'Amérique du Nord). Un cours sur « les fondements de l'histoire nord-américaine dans son contexte mondial » n'est pas un cours d'initiation mais plutôt un cours d'approfondissement ! La compétence CCI-01 va donc à l'encontre de l'énoncé ministériel qui demande que: « l'intégration des acquis de formation doit s'effectuer, continûment et progressivement dans le programme [....] À travers son cheminement scolaire, l'élève doit devenir

conscient ou consciente de son processus d'apprentissage, de façon à pouvoir poursuivre, consolider ou rectifier son projet de formation...»⁷.

Proposer des aménagements à la compétence ?

Des partisans de la nouvelle compétence s'apprêtent à proposer des « aménagements » pour tenter de rallier les opposants. Selon eux, il suffirait, par exemple, de traiter des héritages de la Grèce antique au moment où les concepts de Renaissance du XV^e-XVI^e siècles et celui des Lumières seront abordés. Mais cela ne règlerait rien! La compréhension qu'ont les philosophes des Lumières de l'Antiquité est idéalisée, celle de l'époque médiévale est parfois complètement fausse ! L'humanisme de la Renaissance est un concept en soi, distinct de l'humanisme antique. Il n'est pas plus acceptable de penser que la féodalité pourra s'enseigner grâce à l'étude du régime seigneurial en Nouvelle-France : ce ne sont pas les liens de vassalité qui peuvent expliquer la conquête de 1759 tout de même!

Et la suite?

Nous réclamons le retrait pur et simple de la proposition du sous-comité d'abolir le cours d'initiation à l'histoire de la civilisation occidentale. Nous avons demandé aux responsables du ministère de ne pas modifier l'objet d'étude actuel, celui de l'Occident. Nous sommes prêts à continuer la réflexion sur la cours d'histoire de la civilisation occidentale. Nous sommes d'accord avec l'idée d'augmenter le niveau taxonomique tout en demeurant dans un cours de niveau d'initiation et de culture générale. Nous allons aussi continuer à travailler localement, notamment, sur la façon d'appliquer la nouvelle compétence associée aux méthodes de travail intellectuel (MTI). Qui sait, peut-être arriverons-nous à convaincre notre comité programme de répartir les heures de MTI dans des cours disciplinaires.

Patrice Charron,

Professeur d'histoire au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

ARGUMENTS FAVORABLES AU MAINTIEN DE LA COMPÉTENCE ACTUELLE

⁷ MINISTÈRE DE L'EDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, *Sciences humaines* (300.A0), « buts du programme », 2016, p.8

⁸ Par exemple : « Aucun savant médiéval n'a soutenu l'idée que la terre était plate ». Florian MAZEL, *Histoire de France, Féodalités*, Paris, Belin, 2010, p.162

En supprimant le cours de Civilisation occidentale, on évacue plusieurs périodes historiques qui fondent les valeurs de notre société (démocratie, humanisme, État de droit, etc.), par rapport aux autres civilisations du monde avec lesquelles nous sommes maintenant quotidiennement en contact; que ce soit en personne ou par l'entremise des médias. Dans un contexte de mondialisation (ou globalisation) la compétence actuelle me semble alors plus pertinente que jamais. Il est essentiel que nos étudiant(e)s connaissent les racines de ces valeurs communes aux sociétés occidentales, qui sous-tendent la société québécoise dans laquelle ils vivent; comment elles se sont construites et les luttes qu'elles ont nécessitées. Cela est tout aussi valable pour les Québécois dits «de souche» que pour les «nouveaux arrivants» qui souhaitent s'intégrer. Comment ces jeunes pourraient-ils autrement distinguer ce qu'il faut conserver de ce que l'on pourrait améliorer. Et si cette histoire leur semble étrangère ou n'être qu'un lointain passé, raison de plus pour la leur enseigner de façon dynamique, en établissant régulièrement des comparaisons avec les grandes civilisations qui ont évolué concurremment avec la civilisation occidentale, tout en tissant des liens fréquents avec le présent.

Dans un nouveau cours d'Histoire de l'Amérique du Nord, un(e) étudiant(e) devrait normalement s'attendre à y voir consacré plus de 90% à l'Histoire des États-Unis : si l'on tient compte de la proportion de la population, de l'occurrence et de l'importance des événements qui y sont survenus. Une contrainte comme «Intégration de l'expérience historique québécoise et canadienne», ou une précision comme «L'enseignement met en relief des réalités québécoises reliées à un ou des objets d'études de la discipline ou l'apport du Québec dans le développement et le rayonnement de la discipline», suggèrent plutôt un cours axé sur le couple Québec/Canada. La Fédération étudiante collégiale du Québec émet de pertinentes réserves à ce propos :

D'emblée, l'enjeu que voit ici la FECQ est que ce cours risque de ressembler beaucoup aux actuels cours d'histoire de troisième et quatrième secondaire, qui traitent aussi de l'ensemble de l'histoire du Québec et du Canada [...] Afin de préserver l'attractivité du programme d'études, il apparaît essentiel de s'assurer que la population étudiante de sciences humaines n'aura pas l'impression de répéter l'apprentissage de certaines notions. [...] Compte tenu de cette attente, cibler de manière aussi franche le territoire nord-américain ne semble pas nécessaire, alors que de viser l'acquisition de compétences liées à la compréhension mondiale de l'histoire apparaît comme préférable.

Je suis profondément convaincu de la pertinence de la compétence actuelle, axée sur la Civilisation occidentale. Néanmoins, si l'on préfère décentrer la compétence et permettre aux professeur(e)s de moduler le cadre géo-temporel selon leurs convictions, on pourrait l'actualiser ainsi :

• «Expliquer les apports des grandes civilisations à l'histoire mondiale.»

⁹ Fédération Étudiante Collégiale du Québec, *Avis sur la révision du programme de sciences humaines*, Commission des affaires collégiales, 102^E Congrès ordinaire 16, 17 et 18 août 2019 au Campus Notre-Dame-de-Foy, p. 10.